



## Qui paie le géometre pour la delimitation d'un terrain?

Par **DRACK33**, le **25/02/2010** à **11:17**

Bonjour,

Je suis sur le point d'acquérir un terrain, A l'origine ce terrain fait 3364 m<sup>2</sup>.

Le propriétaire l'a séparé en 2, soit un terrain de 1682m<sup>2</sup>.

Le terrain est déjà borné...

Le constructeur vient de m'informer que le prix d'achat du terrain augmente de 1000 euros pour régler le géometre qui a délimité le terrain....

Est ce à moi de régler ces 1000€ supplémentaires?

Merci pour votre réponse....

Si besoin de renseignements supplémentaires je reste à disposition.